

Communiqué de presse

—

## Optimisation du fonctionnement des lignes 5 et 7

**L'Agglomération de Fribourg (Agglomération) tire les premiers enseignements de la réorganisation des lignes intervenue lors du changement horaire en août 2022. Plusieurs mesures d'exploitation ont été définies de manière à améliorer les correspondances et réduire les nuisances des bus urbains sur deux tronçons, où les lignes 5 et 7 cohabitent actuellement : la Route de la Gruyère (Fribourg) et la Route des Préalpes (Villars-sur-Glâne). Les modifications annoncées seront mises en service en collaboration avec les TPF qui exploitent ces lignes, dès le 1<sup>er</sup> mai 2023.**

Le tracé et la cadence des lignes urbaines 5 et 7 ont été profondément revus dans le but d'améliorer l'offre de transport public à Villars-sur-Glâne, en août 2022. Les modifications intervenues visaient notamment à permettre une desserte de la commune sur un axe nord-sud (ligne 7) et un axe est-ouest (ligne 5), tout en permettant un transbordement. La structure mise en place offre ainsi à la troisième ville du canton de nouvelles connexions internes attractives, ainsi qu'un lien direct au plateau de Pérolles.

La réorganisation a néanmoins suscité certaines critiques de divers groupes d'intérêt, notamment sous l'angle des nuisances occasionnées sur les tronçons où les deux lignes cohabitent, ainsi que sous l'angle d'une augmentation du temps de parcours vers la gare de Fribourg pour certains habitants desservis par la ligne 7. Après avoir reçu l'ensemble des groupes d'intérêt, le Comité d'agglomération (Comité) a arrêté, en collaboration avec les TPF, plusieurs optimisations en matière d'exploitation des deux lignes concernées, qui seront mises en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 :

- **Décalage de l'horaire des lignes 5 et 7 :** Cette légère modification de l'horaire permettra d'assurer un transbordement entre les lignes 5 et 7 dans le quartier de Beaumont, pour les passagers en provenance de Villars-sur-Glâne. Cette nouvelle possibilité devrait permettre de réduire le temps de parcours vers la gare pour les utilisateurs de la ligne 7, moyennant un changement, et de diminuer l'encolonnement des bus sur la Route de la Gruyère, ainsi que sur la Route des Préalpes ;
- **Interruption du parcours de la ligne 7 à l'arrêt « Coulat », en soirée :** La ligne 7 n'effectuera plus un parcours complet le soir (à partir de 22h00). Elle rebrousse chemin à l'arrêt « Coulat », ne desservant plus la zone d'activités de Moncor. Cette solution tient compte à la fois de la demande réduite dans ce secteur en dehors des heures de bureau, mais aussi des nuisances sonores occasionnées sur la Route des Préalpes ;
- **Maintien des temps de parcours et des correspondances de la ligne 5 :** Plusieurs mesures prévues dans le cadre du projet d'agglomération ont été mise en place de concert avec la Ville de Fribourg. Un nouveau site propre a été aménagé sur la Route des Arsenaux, des feux de circulation ont été installés sur le carrefour situé au droit de Bluefactory et le giratoire situé au bas du Passage du Cardinal a été supprimé au profit d'un aménagement priorisant le mouvement des bus.

Dans le cadre des réflexions menées à plus long terme, le Comité évaluera au cours des prochains mois si les optimisations mises en place à partir du mois de mai 2023 sur les lignes 5 et 7 permettent d'augmenter la satisfaction des usagers et de diminuer les nuisances ressenties par certains riverains. Pour ce faire, le Comité restera en dialogue avec les divers groupes d'intérêt.

### Renseignements complémentaires

René Schneuwly, Président du Comité d'agglomération, 079 373 05 73

Eliane Dévaud-Sciboz, Membre du Comité d'agglomération, responsable du domaine de la mobilité, 078 858 03 01

### Annexe

Extrait du plan du réseau TPF

